

Demande de « Bon Vacances Départemental » catalogue « HORIZON VACANCES JEUNESSE »

ANNEE 2018

*à compléter et à retourner à l'adresse ci-dessous avec une copie de l'attestation
d'inscription au séjour choisi délivrée par l'organisme*

* <input type="checkbox"/> Monsieur * <input type="checkbox"/> Madame		* N° téléphone :	
* NOM et prénoms du (des) représentant (s) légal (aux) :		Email :	
* Adresse :			
* Code postal :		* Commune :	
* NOM et Prénom de l'enfant :		* Né(e) le :	Age :
		Sexe : M F	
* Structure organisatrice choisie :		* Séjour choisi :	
* Dates du séjour :	Nbre de jours :	* Coût du séjour Plein tarif :	
* N° Allocataire CAF : (joindre photocopie)	Quotient CAF		Aide CAF : -
	0 à 400	*	
	401 à 600	*	
	601 à 760	*	
Si vous n'avez pas l'aide aux vacances CAF 17, joindre les photocopies de l'avis d'imposition de l'année 2017 et la notification de droit aux prestations familiales pour permettre le calcul de votre quotient familial.			
<u>Aides complémentaires</u>		* Joindre la photocopie -	
<input type="checkbox"/> Comité entreprise		des aides complémentaires	
<input type="checkbox"/> Commune, autres aides			
Tarif réduit (aide CAF ou autres aides...) =			
Date :	* Signature du responsable légal :		
(à compléter par Le Département)			
		Calcul du quotient	
« Bon Vacances » du Département			
Montant restant à la charge de la famille			

Un courrier réponse sera adressé à la famille et informé à l'organisme.

Département de la Charente-Maritime
Direction de l'Enfance et de la Famille
Service Vie Associative et Jeunesse
85 boulevard de la République CS 60003
17076 LA ROCHELLE CEDEX 9

CONTACTS :
Mme Jocelyne CHEVRIER
☎ 05 46 317 236 jocelyne.chevrier@charente-maritime.fr
M. Laurent GAREL
☎ 05 46 317 308 laurent.garel@charente-maritime.fr

*** Champs obligatoires**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au calcul du « Bon vacances départemental ».

Les destinataires des données sont l'organisme des centres de vacances où votre enfant est inscrit (hors info CAF).

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Correspondant Informatique et Libertés du Département de la Charente-Maritime par courrier électronique à l'adresse cil@charente-maritime.fr ou en lui dressant un courrier à l'adresse suivante : Madame le Correspondant Informatique et Libertés (CIL) - Département de la Charente-Maritime - 85 boulevard de la République - CS60003 - 17076 La Rochelle Cedex 9.